



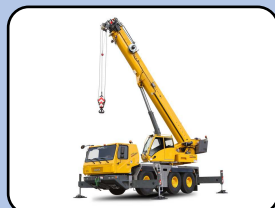
Renouvellement CACES® R483 cat.B – GM21a

Formule Intra entreprise (Grue fournie par le client)
Durée : 21h / Tarif : 2 250€ HT (par groupe de 1 à 4)
Lieu : Saint-Pierre de Chandieu (69) & Méru (60)



Renouvellement CACES® R483 cat.B – GM21r

Formule Inter entreprise (Grue fournie par Potain Academy)
Durée : 21h / Tarif : 2 575€ HT (par grutier)
Lieu : Saint-Pierre de Chandieu (69) & Méru (60)



Formation Initiale CACES® R483 cat.B – GM105

Formule Inter entreprise (Grue fournie par Potain Academy)
Durée : 105h / Tarif : 8 600€ HT (par grutier)
Lieu : Saint-Pierre de Chandieu (69)

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com
☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier

Code CPNE :

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues mobiles.
- L'apprenant devra maîtriser la conduite des grues mobiles afin d'obtenir le CACES® R483 de la catégorie B.

Publics :

Personnes majeures expérimentées appelées à manipuler une grue mobile.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur Grue Mobile.
- Plateau avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R483.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Frédéric BERARD
- Antonio DOS SANTOS

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Grue mobile – Type selon disponibilité.

Validation des acquis :

- Formation pendant 2 jours, 1 jour d'examen
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h à 1h30 par option par personne.
- Délivrance du CACES® R483 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Technologie des grues mobiles,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités et notions élémentaires de physique,
- Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Vérifications d'usage et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Prise de poste et vérification,
- Conduites et manœuvres,
- Fin de poste,
- Conduite depuis le sol avec la télécommande (en option).

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® R483 ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues mobiles.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

Prix du stage (Pour le groupe de 1 à 4 personnes):

- **2 250 € HT**

Coût du test CACES® inclus
Forfait Repas : **58,50€ HT**
par stagiaire pour la totalité du stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Nb de Personnes :

4 personnes maximum



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues mobiles
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com
☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier
Code CPNE :

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues mobiles.
- L'apprenant devra maîtriser la conduite des grues mobiles afin d'obtenir le CACES® R483 de la catégorie B.

Publics :

Personnes majeures expérimentées appelées à manipuler une grue mobile.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur Grue Mobile.
- Plateau avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R483.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Frédéric BERARD
- Antonio DOS SANTOS

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Grue mobile – Type selon disponibilité.

Validation des acquis :

- Formation pendant 2 jours, 1 jour d'examen
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h à 1h30 par option par personne.
- Délivrance du CACES® R483 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Technologie des grues mobiles,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités et notions élémentaires de physique,
- Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Vérifications d'usage et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Prise de poste et vérification,
- Conduites et manœuvres,
- Fin de poste,
- Conduite depuis le sol avec la télécommande (en option).

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Ancien CACES® R483 ou attestation justifiant d'une formation initiale sur la conduite des grues mobiles.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

3 jours – 21 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **2 575€ HT**
Coût du test CACES® inclus
Forfait Repas : **58,50€ HT** pour la totalité du stage (3 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
- Eligible CPF.



Nb de Personnes :

4 personnes maximum



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues mobiles
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans

Contact :

@ : potainacademy-europe@manitowoc.com
☎ : 04 69 85 93 06

Responsable pédagogique :

Cédric Fourier
Code CPNE :

Objectifs, publics et méthodes

Objectifs :

- Conduire en sécurité les grues mobiles à flèche télescopique.
- Être capable de conduire la grue mobile sans générer de ballant en charge.
- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grue mobile.
- L'apprenant devra maîtriser la conduite des grues mobiles afin d'obtenir le CACES® R483.

Publics :

Personnes majeures appelées à manipuler une grue mobile.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur Grue Mobile.
- Plateau avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R483.

Formateurs :

- Christophe PRELY
- Frédéric BERARD
- Antonio DOS SANTOS

Moyens d'évaluations :

- 5 salles de cours avec moyens interactifs.
- Grue mobile – Type selon disponibilité.

Validation des acquis :

- Formation pendant 13,5 jours, 1,5 jour d'examen
- Examen théorique : 1h30 collective.
- Examen pratique : 1h à 1h30 par option par personne.
- Délivrance du CACES® R483 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

Programmes



THEORIE

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Technologie des grues mobiles,
- Installation de la grue, ses fonctionnalités et notions élémentaires de physique,
- Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- Etude du poste de conduite,
- Communication avec le personnel au sol,
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (Vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, vérifications périodiques),
- Vérifications d'usage et entretien,
- Courant électrique (dispositif et sécurités),



PRATIQUE

- Techniques d'élingage,
- Prise de poste et vérification,
- Conduites et manœuvres,
- Fin de poste,
- Conduite depuis le sol avec la télécommande (en option).

Modalités pratiques

Validation de l'inscription :

- Bon de commande dûment rempli avec le tampon de l'établissement responsable.
- Visite médicale à jour ou attestation de détention.
- Validation de la prise en charge de la formation par l'entreprise ou l'organisme financeur.

Prérequis :

- Être déclaré apte au travail par un médecin. (Certificat à présenter avant le stage)
- Bien comprendre et lire le français et maîtriser les règles de calcul de base.
- E.P.I. : Chaussures de sécurité, casque, vêtements haute-visibilité (short non autorisé) et gants.



Type d'enseignement :

Présentiel uniquement



Lieu :

5 rue Lavoisier, 69780 St Pierre de Chandieu



Durée :

15 jours – 105 heures



Langues :



Accessibilité :

Possibilité d'adaptation.
Se renseigner



Tarifs :

Prix du stage par personne :
- **8 600€ HT**
Coût du test CACES® inclus
Forfait Repas : **292,50€ HT**
pour la totalité du stage (15 repas)



Eligibilité :

- Eligible subventions OPCO
Eligible CPF.



Nb de Personnes :

4 personnes maximum



Niveau visé :

Certification



Métiers associés :

- Conducteur de grues mobiles
- Manœuvre et conduite d'engins de chantier et manutention.

Renouvellement tous les 5 à 10 ans